

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 19
présents : 13
votants : 18

L'an deux mil vingt deux
le dix-neuf septembre à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle.

ABSENTS EXCUSES : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme GATET), M. AUTISSIER Bertrand (pouvoir à Mme CHAVASSE), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI), M. PEYRE Bernard (pouvoir à Mme MOSNIER).

ABSENT : M. BERTHONNECHE Brice.

Secrétaire : M. LAROSE Didier.

DELIBERATION N° 2022 – 47

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 4 141,90 € HT auprès d'ASP pour la fourniture de produits d'entretien utilisés dans les bâtiments communaux.
- commande d'un montant de 3 972 € HT auprès de l'entreprise DURAND pour la reconstruction du mur d'enceinte du cimetière.
- commande d'un montant de 1 029,82 € HT auprès de l'entreprise GASPARINI pour le remplacement d'un chauffe-eau électrique dans l'appartement du gymnase.
- commande d'un montant de 5 310 € HT auprès du Mouvement des Cuisines Nourricières pour un accompagnement sur un projet alimentaire de référence & diagnostic de la restauration scolaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 20 septembre 2022.

Mme la Maire,

Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 23.09.2022
- après télétransmission électronique le 22.09.2022
- et mise en ligne sur le site de la Commune le 23.09.2022